

Treizième Année. — N° 68.

Dimanche 25 Août 1898.

Prix du numéro 10 centimes.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.



ABONNEMENTS

Un an: Six mois:

Suisse . . . Fr. 6» — Fr. 3» —
Union postale » 12» — » 6» —

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 » »

Minimum d'une annonce 50 cent.

Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Exposition nationale, Genève 1896

Groupe 1.

Horlogerie.

Rapporteur: M. J. DAVID, ingénieur de la maison Ernest Francillon & Cie, à St-Imier.

(Suite)

Canton de Berne. — D'une manière générale, le canton de Berne s'est considérablement développé depuis 1883. La plus grande activité règne dans les contrées de Bienne, de St-Imier, des Franches-Montagnes et de Porrentruy. La fabrication de l'horlogerie y devient une industrie véritable, représentée par de grands établissements qui se préoccupent spécialement de la fabrication américaine et qui luttent énergiquement pour lui tenir tête.

Citons entre autre la fabrique des Longines, ERNEST FRANCIILLON & C^{ie}, à St-Imier, fondée en 1866, qui maintient sur tous les marchés son excellent renom, et la fabrique de la Gurzelen, L. BRANDT & FRÈRE, à Bienne, de création plus récente.

A côté de ces établissements il faut signaler le nombre et l'activité des fabriques d'ébauches et des fabricants d'horlogerie. Les rapports des bureaux de contrôle donnent une idée de ce que produit l'ensemble de ces efforts réunis.

Canton de Soleure. — Le développement de l'horlogerie dans le canton de Soleure, depuis 1883, a aussi été très intense et il est tout à fait comparable à celui du canton de Berne. La fabrique de Langendorf et les maisons de Granges forment un appoint considérable aux moyens dont dispose le commerce suisse, et la fabrique de fournitures de Soleure a beaucoup grandi et rend de réels services.

Bâle-Campagne se maintient, et outre la montre, produit aussi la fourniture en quantités très importantes.

La fabrique de MONTILIER (Fribourg) avait à l'Exposition une vitrine renfermant tous ses genres.

La fabrique de SCHAFFHOUSE n'était pas représentée à l'Exposition, mais continue à tenir une place honorable dans la fabrication de la bonne montre pour l'usage civil.

La fabrication des horloges et pendules s'est aussi développée et à côté de la fabrique de Sumiswald qui a été longtemps seule, nous voyons maintenant l'importante fabrique de la Vièze près de Monthey. Enfin des horloges de tour se fabriquent à Andelfingen et à Granges-Marnand.

Nouveautés

Les nouveautés ou les perfectionnements que le jury peut signaler et que nous énumérons ci-dessous, sont pour la plupart d'importance secondaire et aucun d'eux n'a la portée d'un progrès pouvant influencer d'une manière générale la marche de l'industrie.

La nouveauté la plus importante est le procédé de peinture de cadrans de MM. BOULANGER & MAILLARD, à Genève. Ce procédé s'appliquait, à l'origine, à la fabrication des peintures noires ordinaires et il a rendu immédiatement dans ce domaine de grands services. Des procédés analogues ont été aussitôt mis en pratique par d'autres fabricants et l'application des divers moyens qui ont été imaginés dans le même but a été rapidement répandue dans toutes les contrées où la montre se fabrique. MM. Boulanger & Maillard, sans abandonner leur fabrication des peintures noires qu'ils font à la perfection, ont appliqué leurs procédés aux peintures de couleur et et aux décorations de tous genre sur émail, qu'ils appliquent soit aux cadrans, soit aux fonds ou aux cuvettes de boîtes de montres. Ils avaient à l'Exposition dans tous ces genres de véritables objets d'art.

Nous avons à signaler encore les innovations introduites dans la construction de la boîte de montre par M. FRANÇOIS BORGEL, à Genève. Ce genre de boîtes, dans lequel on peut supprimer les cuvettes sans nuire à la conservation du mouvement, est fort élégant et répond parfaitement au goût actuel qui impose aux fabricants des boîtes minces et effacées. M. Borgel a renoncé au concours, c'est pourquoi son nom ne figure pas sur la liste des récompenses.

Dans la même direction, beaucoup d'autres combinaisons ont été produites et il faut s'attendre à ce que petit à petit ces nouveautés prendront leur placesur le marché, lequel jusqu'ici se montre singulièrement réfractaire aux innovations et ne peut se résoudre à abandonner la boîte classique avec sa carrure et sa cuvette.

On peut signaler encore :

Les essais de compensation tentés par M. LANSSEL-CAMPICHE, à Zurich; les perfectionnements présentés par M. F. BALAVOINE, à Genève, dans les échappements, soit: un échappement libre à deux plateaux genre détente, un échappement bascule dans lequel le ressort-spiral est supprimé, enfin un échappement à détente dans lequel le petit ressort de dégagement est indépendant de la bascule;

une invention de M. PAVID, à Genève, consistant en une raquette-tenon destinée à faciliter le réglage des montres de précision: le remontoir de sûreté imaginé par M. N. SILBERBERG, à la Chaux-de-Fonds, consistant en un pignon de sûreté avec ressort d'encliquetage et masse sur le pignon de grande moyenne; la mise à l'heure pour montres à double face de M. EMILE QUARTIER, aux Bre-nets.

M. CASIMIR SIVAN, à Genève, présente des échantillons de réveils à plaques phonographiques, une montre parlante et une montre mystérieuse. Ces articles extraordinaires n'ont pas pu encore entrer dans la pratique à cause de la difficulté de construction et du grand volume qu'ils comportent, mais les combinaisons n'en sont pas moins ingénieuses.

Mentionnons enfin, le régulateur de M. BARBEZAT-BAILLOT, au Locle, pour répétitions.

On pourrait encore noter les combinaisons nombreuses qui ont été présentées dans les pièces compliquées et particulièrement dans les chronographes. Ces combinaisons ont toutes pour but quelque idée spéciale et l'on ne saurait contester qu'à certains point de vue elle ne constituent un perfectionnement, mais aucune d'entre elles n'apparaît encore comme devant nécessairement se substituer aux autres en les éliminant par sa supériorité.

Si les inventions à signaler en horlogerie ne son pas plus importantes, soit en Suisse, soit dans les autres pays, la faute n'en est point aux chercheurs; leurs trouvailles sont extraordinairement nombreuses, mais il semble que les organes principaux de la montre ne puissent plus être modifiés ou simplifiés d'une façon notable. Cependant un grand nombre de parties laissent encore à désirer et l'on peut toujours espérer que des inventeurs plus heureux résoudront un jour les questions qui restent actuellement pendantes. Au nombre de ces problèmes, il convient de signaler:

1^o La question de la *force motrice* dans les montres: le ressort de barillet, tel qu'il existe aujourd'hui, présente de grands inconvénients, La tentative faite par MM. Grasset & Meylan a, paraît-il réussi au point du vue de la régularité de la force motrice, mais cette idée est inapplicable à la montre à cause de la place exigée par cette disposition nouvelle.

2^o La question des *cadrans*: il serait bien désirable que l'on trouvât une matière pouvant remplacer l'émail sans en avoir les inconvénients.

3° Les procédés de *réglage* et les procédés de *compensation* dans lesquels il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter pour permettre de procéder d'une façon sûre et à l'abri des tâtonnements.

4° Les moyens à employer pour mettre l'échappement, et en particulier le balancier, à l'abri de l'*aimantation* produite par les courants électriques.

Il est permis, à ce propos d'invention, de se demander si la loi suisse sur les brevets a eu réellement l'utilité qu'on en espérait. En acceptant sans examen préalable tout ce que les inventeurs font enregistrer à Berne, a-t-on bien atteint le but désiré? La collection des brevets suisses contient une foule de prétendues inventions, dont la plupart ne sont pas nouvelles, en sorte que la possession du brevet risque souvent de n'avoir d'autres résultats que d'entretenir dans l'esprit du titulaire de décevantes illusions. C'est à quoi remédierait certainement l'introduction de l'examen préalable qui donnerait aux brevets suisses une valeur qu'ils n'ont pas actuellement.

III

Fluctuations de l'industrie horlogère avant l'Exposition de 1896. Explication de leurs causes.

L'industrie horlogère a dû subir les transformations que les progrès des arts ont successivement imposées aux autres industries.

Les Suisses ont toujours été très actifs, les horlogers en particulier n'ont jamais mérité le reproche de nonchalance ou d'indifférence. Il est certain cependant que la grande énergie avec laquelle les fabriques américaines ont créé et développé leurs bâtiments et leur outillage, et l'activité très intelligente avec laquelle ils ont poursuivi leur développement commercial ont pu, à un moment donné, attirer l'attention des maisons d'horlogerie de notre pays.

Cette concurrence devenant chaque jour plus intense a suscité chez nous un redoublement d'activité et en suivant les indications de l'expérience, la Suisse s'est mise aussi à fabriquer, dans de grands établissements, des marchandises en quantités considérables. Elle a malheureusement été suivie par d'autres pays en sorte que, non seulement le nombre des fabriques s'est énormément accru en Suisse, mais il s'en est fondé de nouvelles en Amérique, en Allemagne, en Angleterre, en France; on parle maintenant du Japon et de l'Autriche.

La quantité des produits fournis par tous ces établissements est la principale cause de l'instabilité de la situation et les raisonnements les plus serrés ne peuvent aboutir à trouver le remède; il ne pourrait exister que dans les entraves mises, soit à l'activité de ces fabriques, soit à la création de nouveaux établissements. La création de débouchés nouveaux et, par conséquent, de besoins nouveaux peut seule atténuer le mal, mais elle ne le fera pas disparaître. On peut même dire que les conditions de travail actuel tendent à l'aggraver rapidement. Chaque nouvelle entreprise trouve à sa disposition des moyens d'exécution accélérés qui la mettent, en quelques mois, au niveau des institutions les plus anciennes.

Là comme ailleurs, il n'y aura de temporairement que par l'équilibre entre l'offre et la demande, mais nous savons que cet équilibre est lent à s'établir et nous pouvons nous attendre à ce que les fluctuations dont chacun souffre se perpétuent indéfiniment.

L'exagération de la production n'est pas seule à troubler notre industrie. Les crises qui règnent plus ou moins périodiquement sur les affaires en général n'ont pas de cause connue et l'on sait que les recherches les plus consciencieuses n'aboutissent pas à le préciser d'une manière évidente et indiscutable. Les troubles causés dans l'équilibre com-

mercial de tel ou tel pays par le protectionnisme, par les guerres, par les variations du change, ont une réelle importance mais ne suffisent pas à tout expliquer.

Si l'on abandonne ces causes générales et que l'on en recherche de plus spéciales, on constate aussitôt que la mode, dont l'influence est très grande sur le commerce de l'horlogerie, peut produire, pour tel ou tel fabricant en particulier des arrêts ou des surcharges de travail qui ont pour lui individuellement les mêmes conséquences que les causes générales.

La prudence seule peut nous mettre à l'abri de ce genre d'accidents, mais la prudence est-elle toujours de mise?

Notons encore comme une des causes des fluctuations de l'industrie horlogère, la baisse inconsidérée des prix, produite soit spontanément par certains fabricants qui n'ont pas conscience de leur responsabilité, soit par les manœuvres déloyales de commerçants peu scrupuleux. (A suivre.)

Examens d'apprentis

L'inspecteur cantonal des apprentissages nous prie de faire savoir ce qui suit:

1° La liste complète des résultats pour 45 professions diverses, dont les apprentis ont été examinés en mai, juin, juillet et août, peut être consultée dans la *Feuille officielle* des 18 et 23 courant. Elle y paraîtra une fois encore sous peu et donne, outre les noms des apprentis et de leurs patrons, le chiffre précis des succès; les conditions que les apprentis avaient à remplir pour recevoir un prix y sont mentionnées.

2° Des examens de *boulangers* et de *confiseurs* auront lieu en septembre, un certain nombre d'apprentis sont déjà inscrits; ceux qui auraient négligé de s'annoncer sont invités à écrire avant le 4 septembre, dernier délai, à M. Arnold Kohly, inspecteur cantonal à la Chaux-de-Fonds, qui leur donnera les renseignements nécessaires pour se mettre en règle.

3° Il est rappelé à tous les jeunes gens, garçons et filles, placés en apprentissage dans le canton ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs et à leurs maîtres et maîtresses, que la fréquentation des cours institués pour la jeunesse dans la plupart des communes est la condition indispensable d'un bon examen professionnel. Il s'agit ici plus particulièrement des cours d'arithmétique, de composition, de langues, comptabilité, dessin, coupe, théorie professionnelle, etc.

Tous les maîtres et maîtresses ont le devoir moral d'envoyer leurs apprentis *depuis le commencement* de l'apprentissage à un cours au moins, deux si possible. On choisira les cours qui s'appliquent le plus directement à la profession des apprentis, mais il ne faut pas oublier que les cours d'arithmétique et de composition sont utiles dans tous les métiers, qu'ils sont la clé permettant d'étudier avec fruit la comptabilité, le dessin, la coupe, etc.

Les cours destinés aux apprentis s'ouvrent généralement en automne, ils sont annoncés par les journaux.

L'inspectorat cantonal répondra à toute demande de renseignements; il remercie les personnes qui font quelque chose dans leur entourage pour faciliter les jeunes gens désireux de se perfectionner dans leur métier et de compléter leur instruction générale.

Ecole d'horlogerie de Porrentruy

On nous communique le rapport de la commission de l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy, pour l'année 1897-1898. L'établissement a été fréquenté par 13 élèves dont la conduite et les progrès ont été pleinement satisfaisants. Les examens de fin d'année ont fait honneur à ces jeunes gens ainsi qu'à leurs maîtres, et en particulier à M. le directeur Jeanneret. Du rapport des inspecteurs il ressort que «la théorie et la pratique marchent de front à l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy et que l'année s'est écoulée dans un travail assidu et bien compris». L'outillage continue à être très bien soigné. L'inspecteur fédéral, M. le conseiller national Tissot, a encouragé les élèves et les maîtres par quelques paroles où il a exprimé sa satisfaction de l'ensemble des résultats de l'examen, auquel, a-t-il dit, il a eu du plaisir à assister. Il a engagé les élèves à continuer dans la voie du travail sérieux et à se bien pénétrer que c'est pour eux qu'ils étudient, qu'ils font leurs apprentissages, et que tout temps perdu est un vol commis au préjudice de leur avenir.

Chili

Extrait du rapport annuel de M. Juan Widmer, vice-consul de Suisse, à Traiguén.

Situation générale. L'avenir se montre un peu moins sombre, la crise financière qui a affligé le pays tendant à s'améliorer sensiblement. Cependant la situation économique est encore grosse de nuages; d'un côté la menace constante d'une guerre avec l'Argentine, le conflit de délimitation de frontières étant loin d'être terminé; puis, d'un autre côté la crise financière qui n'a pas encore reçu une solution favorable; car, si la convention métallique s'est effectuée sans trop d'à-coups malgré de nombreuses liquidations forcées et faillites, le crédit et la confiance ne sont pas encore revenus et certains nous prédisent une aggravation ou rechute, qui n'est peut-être pas éloignée. Il est certain, que le change qui, dès la promulgation de la loi de conversion métallique (juin 1895), s'est maintenu au taux de \$ 1.80 la piastre plus ou moins, ne l'a été que par la volonté expresse du gouvernement qui, à chaque fin de mois, lance sur le marché des lettres de change sur l'Europe, au taux cité plus haut, dans le seul but d'empêcher une débacle nouvelle. Il est probable que, sans cette mesure, les monnaies d'or et d'argent émigraient de nouveau du pays, entraînant une baisse correspondante du change. Heureusement que, cette année-ci, la récolte se présente sous des auspices favorables: rendement au-dessus de la moyenne et bon prix \$ 9.90 les 82 kilos plus ou moins sur place à Traiguén. Espérons que le temps favorisera la récolte des céréales. Les colons, en général, qui se sont livrés à la culture intensive et ont amélioré leur lot de terrain, en assainissant et en engraisant leurs terres, se trouvent aujourd'hui dans une situation relativement aisée, surtout ceux qui ont cultivé d'une façon

rationnelle et planté des arbres fruitiers qui prospèrent ici admirablement. Bien que bon nombre des nôtres et des moins aptes à la culture heureusement aient quitté le pays, beaucoup, comme le démontre le recensement pratiqué par notre vice-consulat, se sont fixés définitivement, améliorant leur lot de terrain, s'agrandissant souvent, se mariant, et formant de nouvelles familles qui sont bien l'espoir et l'avenir du pays.

Commerce. Malheureusement, je ne puis guère juger cette question, n'ayant jamais habité de centre commercial, et Traiguën est loin de pouvoir prétendre à cette qualification. Cependant, des essais nombreux ont été faits et se font encore d'importation de Suisse des articles suivants: draps et cotonnades, dentelles, cigares, tabacs, armes à feu, munitions, horlogerie, etc., les importateurs revendant ici à des compatriotes avec des résultats relativement bons. Il serait utile d'encourager ce commerce, qui nous met en communication plus directe avec la Mère-Patrie, et contribue aussi, dans une faible mesure, à sa prospérité. Le Chili, étant un pays essentiellement agricole, utilise énormément de machines pour l'exploitation des terres et nos manufacturiers trouveraient ici un placement avantageux et une vente sûre pour articles tels que: charrues, herses,

faucheuses, ventilateurs, moteurs, batteuses, moulins, etc.

Banques. La loi de conversion métallique a fait éprouver aux établissements financiers des perturbations et malaises sans nombre; ces institutions ayant dû procéder au retrait de leurs émissions de papier convertible en espèces au change de 1.80 la piastre. Beaucoup n'ont pu se tenir et se sont vu obligées de liquider. Il en est résulté un retrait général des crédits et une hausse démesurée de l'intérêt commercial (du 8 ou 12 p.100). Trois grands établissements financiers étrangers ont ouvert leurs comptoirs dans le pays; à savoir « Banco de Tarapaca y Londres », « Banco de Chile y Alemania » et enfin « Banco transatlantico Aleman ».

Malheureusement, ces banques n'ont mis à la disposition du pays qu'un capital très limité, prêtant surtout aux commerçants et laissant de côté les prêts hypothécaires, ce qui n'a pas fait du tout l'affaire des agriculteurs; dont beaucoup se sont vu obligés de vendre ou de se laisser exécuter pour satisfaire aux exigences des établissements de crédits.

Les capitaux trouvent ici un placement très avantageux au 10 ou 12 p.100 avec garanties hypothécaires de premier ordre.

Guerre hispano-américaine.

Il résulte d'une communication officielle que le blocus des Antilles et des Philippines a été levé. En outre, les relations postales et télégraphiques avec ces îles ont été rétablies, sous la seule restriction qu'il est interdit aux particuliers de se servir d'une clef ou d'un langage convenu.

Consulats

Le Conseil fédéral a, en date du 19 août, accordé l'exequatur à M. le ministre *German-Maria de Ory* en sa qualité de consul général d'Espagne en Suisse.

— Le Conseil fédéral a accepté, avec ses remerciements pour les services rendus, la démission, offerte par M. Emile Bodmer de vice-consul suisse à Naples. Il a nommé à ces fonctions M. Henri Pfister, de Schaffhouse, de la maison Anselmeyer, Pfister & C^{ie}, à Naples.

Contrôle des ouvrages d'or et d'argent

Le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent rappelle aux intéressés qu'aux termes de l'art. 58, 2^{me} alinéa du règlement d'exécution, le contrôle des anneaux des boîtes de montres destinées à l'Angleterre est obligatoire. Ceux qui ne seront pas contrôlés feront l'objet d'une contravention (art. 47 des instructions).

Cote de l'argent

du 27 Août 1898

Argent fin en grenailles. . fr. 106.— le kilo.

PAUL DITISHEIM, 11, RUE DE LA PAIX, A LA CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE EN TOUTES GRANDEURS LA MONTRE CYLINDRE ET ANCRE POLIE — LA MONTRE DE PRÉCISION ACCOMPAGNÉE DU BULLETIN DE MARCHÉ DES TROIS CLASSES DE L'OBSERVATOIRE CANTONAL.

LA MONTRE FANTAISIE ET SPÉCIALEMENT LA PIÈCE MINIATURE DEPUIS 4 LIGNES. DÉCORÉE EN GRAVURE, CISELURE, PIERRES FINES ET TOUTES LES COMBINAISONS DE L'ÉMAIL.

A CHAQUE SAISON, MODELES NOUVEAUX EN CHATELAINES. — BOUTONS-ROSETTES, BAGUES ET TOUTES APPLICATIONS DE L'HORLOGERIE AU BIJOU. — CALOTTES-MONTRE POUR BRACELETS — PETITES PIÈCES A BOITE BI-MÉTAL. PRÊTE POUR LE SERTISSAGE.

DERNIÈRES RÉCOMPENSES: MÉDAILLE D'OR. GENEVE 1896 — HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL, BRUXELLES 1897 — CONCOURS DE CHRONOMÈTRES A L'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL, PRIX GÉNÉRAL DE 1897.

Les fabricants

sérieux de montres acier Remontoir très bon marché, grandeurs 18 et 11 lignes juste, sont priés d'envoyer leur adresse au bureau du journal. 5063



Achat au comptant

de montres argent et métal, genres anglais. 4785
Fritz Kundert, 73 Hall Road, Handsworth, Birmingham.

SONVILLIER WATCH CO

Fabrique d'Horlogerie

SONVILLIER

Spécialités: Genres anglais 13 à 18^{mm} remontoir à vue et bascule 16 à 20 lignes à clef.

Métal, acier et argent.

Id. Genres allemands 13 à 18^{mm} remontoir à vue, argent galonné, métal et acier. 4836

Tous les autres genres sur demande. Articles réguliers, qualité garantie, aux meilleures conditions du marché.

Fabrique d'assortiments à ancre par procédés mécaniques pour échappements fixes
Vente exclusive en gros

E. Indermühle Bienne

Prix-courant sur demande
Téléphone 4589

Commanditaire

Pour un article nouveau en horlogerie, de bon rapport, ayant un avenir assuré, on cherche un commanditaire avec apport de fr. 10.000.

S'adresser au bureau du journal sous initiales G. H. 5064

Visiteur

Ein junger, solider Mann, welcher die Partien der ébauches, barillets, et remontoirs, praktisch durchgemacht, sucht in einer Ebauches- oder Uhrenfabrik auf dem Platze Biel oder Grenchen, eine Vertrauensstelle als Visiteur. Er hat auch schon eine solche versehen. Lohnanspruch nach Ubereinkunft.

Geff. Anmeldungen unter Chiffre **B. 263 Y.** an **HAASENSTEIN & VOGLER, Biel.** 5067

Ressorts de boîtes

Un bon fabricant de secrets, travaillant dans genres soignés trouverait à Genève ouvrage suivi, garanti par plusieurs maisons. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agence de publicité **HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève,** sous chiffre C 7645 X.

FABRICATION D'HORLOGERIE Spécialité de montres Quantièmes en tous genres et pour tous pays.
Arnold Berger 4653
Rue du Grenier 41 d. La Chaux-de-Fonds

Polissage d'angles

On demande a entrer en relations avec les fabricants de répétitions pour le polissage des angles.

Spécialité:

Marteaux. Timbres ainsi que **Chronographes** et autres pièces.

Adresse: 5056
Z. MEYLAN, Brassus.

En préparation:

ANNUAIRE DE L'HORLOGERIE SUISSE

CHAPALAY & MOTTIER

1899

et des Professions qui s'y rattachent

publié annuellement par

CHAPALAY & MOTTIER

éditeurs

de l'ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE

GENÈVE

Fondé en 1877 (21^{me} année)

En souscription **2 fr.**

FABRIQUE D'HORLOGERIE ALCIDE BARFUSS

Rue de la Serre, 97, CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de petites montres argent, acier, boutonnières, Rosettes et montres extra plates.



Seul, exclusif dépositaire pour la vente en Italie. du renommé Remontoir Marque

Ditta Alessandro Pagni

Vittorio Bonomi, propriétaire

MILAN

Place de la Cathédrale, coin Rue Orefici, 1
1^{er} étage (au-dessus de l'entresol)

GRAND MAGASIN D'HORLOGERIE

Vente en gros

On achète lots d'Horlogerie (types italiens) quelle que soit l'importance des lots.
Paiements toujours par caisse.

Références :

MM. Escher & Rahn, banquiers, Zurich. 4491
Tit. Bankverein Suisse, Bâle.



Seul, exclusif dépositaire pour la vente en Italie du Remontoir de la „International Watch Co.“

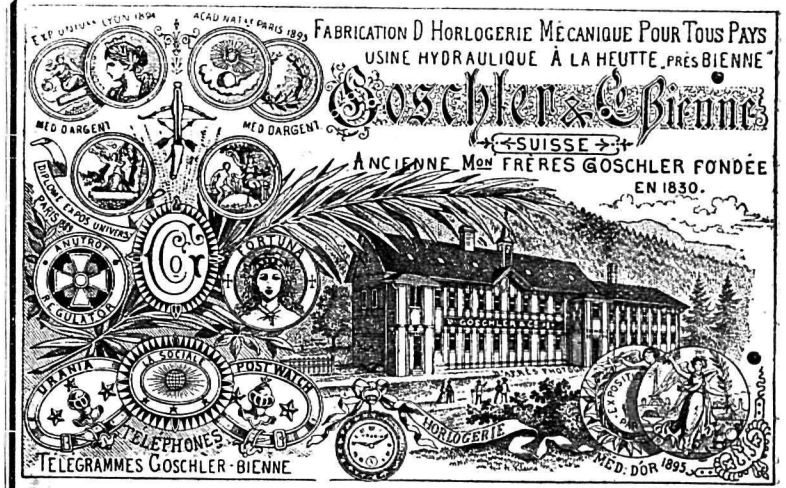
SCHWOB FRÈRES & C^o

CHAUX-DE-FONDS

Assortiment complet en :

Chronographes
Compteurs et
Rattrapantes

4887



LA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ EN HORLOGERIE

reconnue sérieuse par son utilité, solidité, élégance et bienfaisance es la boîte imperméable à vis de **F. Borgel à Genève.**

L'application heureuse du système de visser le mouvement dans sa boîte a pour effet non seulement de supprimer les charnières, mais d'assurer la solidité et l'imperméabilité, etc. — Une preuve sérieuse des avantages décrits ci-dessus est la fabrication constante de cette boîte toujours plus demandée pour tous les pays. **Se fabrique spécialement par l'inventeur breveté F. Borgel à Genève. Aucune autre fabrique de boîtes n'est autorisée de la fabrication de cette nouveauté.** —

Cette boîte à vis se livre à tous les fabricants d'horlogerie qui en font la demande, en or, argent, acier et plaqué or tous titres, en toutes grandeurs et tous genres de mouvements. Un emboitage spécial est fait pour ceux à mise à l'heure par la couronne.

Se méfier des imitations. Exiger dans toutes les boîtes la marque de fabrique déposée et numéros des brevets. 4385

marque de fabrique

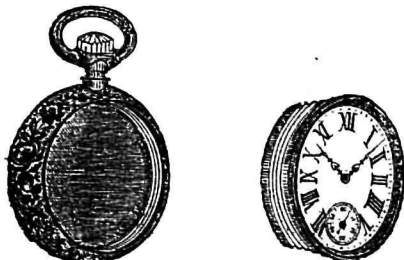


déposé

Breveté



N° 4001



Fabrique de Montres bon courant
et Machines d'horlogerie en tous genres

ED MOSER, ST-AUBIN (SUISSE)

Spécialité de montres 18^m et 20^m pour l'Angleterre et colonies.
Nouveau calibre Boston remontoir mise à l'heure par la couronne. 4529

Finissage 18^m et 13^m genre allemand ancre et cylindre.



NEUKOMM & MONTANDON

à St-IMIER (Berne) et GRANGES (Soleure)

Usines outillées spécialement pour la fabrication :

- 1^o du plaqué or sur tous métaux pour l'horlogerie et la bijouterie;
- 2^o des pendants, des couronnes et des anneaux en tous genres, toutes formes et tous titres, pour tous les pays d'Europe et d'outre-mer;
- 3^o des Lunettes refrottées or sur argent (500 Etampes);
- 4^o de la Soudure argent pour monteurs de boîtes, forte, tendre et extra-tendre, préparée par alliages spéciaux.

Maison renommée pour la qualité et la bienfaisance de ses produits et la rapidité de ses livraisons.

Prix très réduits établis d'après la qualité à laquelle ils se rapportent.

Spécialités : Assortiments lentilles, ovales, cylindriques, etc., etc.

Couronnes et anneaux pour Allemagne, Belgique, Suède, Autriche, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Amérique du Sud, Inde, Chine, Japon.

Assortiments acier cylindriques et ovales, avec couronnes et anneaux plaqué or rouge, rose et jaune, en trois qualités.

Assortiments dits Roskopf, en argent, acier et en métal argentan ff. sur jauges spéciales, depuis la qualité la plus soignée à la qualité la plus courante.

Nos anneaux en plaqué or pour montres argent-galonné et acier, munis de notre marque de fabrique **N. M.**

sont, quoique à un prix bas, garantis sur facture; leur qualité s'est acquise une légitime réputation dans l'industrie horlogère et ils sont de plus en plus demandés sur les montres par les acheteurs étrangers. 4970

TÉLÉPHONE

Fabrique d'assortiments à ancre
A. ADAM, Chaux-de-Fonds
 Spécialité de levées visibles
 fixés depuis 7 lig., en tous genres
 et qualités.

Ulrich WEHRLI
 17, Rue du Collège, 17
La Chaux-de-Fonds
 Réglages de précision
 26 prix à l'observatoire cantonal
 7 premiers prix
 1897: prix général.
 Atelier pour le posage de spiraux
 au prix du jour. 4738
 Spécialité de petites pièces Bre-
 guets. Réglages de montres civiles
 en toutes grandeurs.

COMPTABILITÉ, CORRESPONDANCE
 Représentation de commerce
G.-L. BAINIER-RUDOLF
 Chaux-de-Fonds 4806

ERNEST KUNZLI
DELÉMONT (Suisse)
 Manufacture d'horlogerie
 Succursale à Bienne

Spécialité de montres 11"
 Métal, Acier et Argent
 Fabrication par procédés
 mécaniques et automatiques
Brevet n° 12491 4989
 Garanties à 3 et 5 minutes



Un horloger
 disposant d'un certain capital
 trouverait situation avanta-
 geuse dans maison prospère
 à Genève.
 Offres sous **N. M. 200**
**poste restante, Ge-
 nève.** 5058



On demande à entrer en
 relations avec fabricant
 qui fournirait boîtes et
 mouvements pour le ter-
 minage de la montre.
 S'adresser sous chiffre
O. 1875 G. au bureau du
 journal. 5073

Un horloger technicien
*grande expérience, ayant pra-
 tiqué toutes les branches dans
 pièces soignées, depuis l'ébau-
 che jusqu'au réglage, termi-
 nage, et même pièces compli-
 quées cherche situation.*

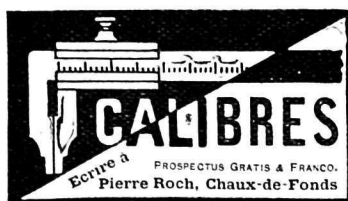
Adresser offres au bureau du
 journal. 5069

Un fabricant
 établissant uniquement la pièce
 ancre, échappement fixe, bonne
 qualité, dans toutes les grandeurs
 cherche à entrer en relation avec
 une maison qui pourrait donner
 des commissions régulières dans
 ces genres. S'adresser sous chiffre
A. Z. au bureau du journal. 5074

Monsieur A. Rochat-Charpié
 à Granges (Clon de Soleure)
 avise Messieurs les fabricants que
 depuis le 16 octobre 1896, il est
 co-proprétaire du brevet n° 2034
 concernant les plaques avec con-
 trepivots acier. 5070

Société suisse des Spiraux
 Liste provisoire des Dépositaires:
 L. Humbert-Prince, Chaux-de-Fonds.
 E. Sandoz & C^{ie}, Chaux-de-Fonds.
 Perret-Péter, Neuchâtel.
 Henri Houriet & C^{ie}, Locle.
 Fritz Bovet-Vaucher, Fleurier.
 Louis Tschopp, Bienne.
 Ernest Juvet-Hamel, St-Imier.
 Armand Châtelain, Tramelan.
 Victor Donzelot, Porrentruy.
 Cette liste sera complétée dès
 que la production de la nouvelle
 fabrique atteindra le développe-
 ment prévu. 5076

HORLOGERIE
 Un fabricant sérieux cherche à
 entrer en relations avec une bonne
 maison qui lui fournirait boîtes et
 mouvements en grandeur 11" ou
 11 3/4 cylindre, lépine ou savon-
 nette; livraisons régulières; tra-
 vail garanti; prix avantageux.
 Adresser les offres par lettres
 affranchies sous chiffres **U. 2540 G.**
 à l'agence Haassenstein & Vog-
 ler, en Ville. 5075



Boussoles pour mouvements
 Etiquettes parchemin pour montres
 chez
Béguelin & Perrenoud
 Outils et Fournitures d'horlogerie
 en Gros
Chaux-de-Fonds 5078

Petites pièces à ancre
 On demande un termineur
 ou fabricant très au courant
 de la petite pièce ancre pour
 établir une 10 lignes, calibre
 spécial.

Ecrire au bureau du jour-
 nal sous chiffre **R. R.** 5065

Un bon termineur
 pouvant fournir une quantité
 régulière, demande à entrer
 en relations avec maison
 d'horlogerie, pour le termi-
 nage de pièces ancre et cy-
 lindre remontoirs ou pièces à
 clefs. Echantillons et référen-
 ces à disposition. Ouvrage
 ordinaire et soigné. — Fortes
 séries.
 S'adresser sous chiffre **S. J. 53,**
 au bureau du journal. 5053

On demande
 pour une
 fabrique d'aiguilles
 de montres, un très bon
ouvrier mécanicien,
 au courant de tout l'outil-
 lage de cette partie.
 S'adresser au bureau
 du Journal, qui donnera
 des indications, sous chif-
 fre **A. T. 588.** 5059

Fabrique d'horlogerie
Schorpp & Vaucher
Chaux-de-Fonds
 107, Rue du Doubs, 107
 Spécialités: 4367

Montres squelettes
Fantaisies décors fausse joaille-
 rie, peinture, etc.
 Or, argent et acier pour dames.
 Livrent en séries le mouve-
 ment **10" ancre.**
 Médaille de Bronze, Genève 1896.
 Médaille d'argent, Bruxelles 1897.

Genres Américains
 Qui fabrique des montres argent
 cylindres, savonnettes et guichets,
 12 et 12 1/2 lignes, bonne qualité;
 des lépines argent cylindre 10 lig.
 et des lépines acier 12 lig. Adres-
 ser offres sous chiffres **E. H. 1590**
 au bureau du journal. 5079

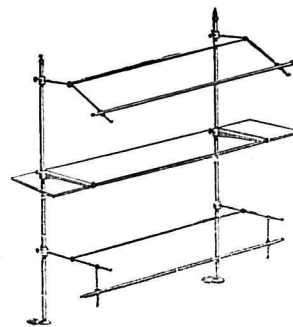
On demande
 pour de suite ou dans la quinzaine
 un
ouvrier adoucisseur
 ou adoucisseuse.
 S'adresser à **M. N. Stoquet,**
 nicleur, Tramelan. 5080

Invention horlogère
 Pour exploitation d'une inven-
 tion dont la valeur est appuyée
 par les témoignages les plus au-
 torisés, on remettrait licence to-
 tale ou partielle du brevet suisse
 à maison sérieuse. 5083
 S'adapterait facilement à la
 montre fabriquée par grandes sé-
 ries et favoriserait l'écoulement
 de quantités importantes.

Offres **X. Y.** bureau de la Fédé-
 ration.

Un repasseur actif
 entreprendrait des termi-
 nages de montres à ré-
 pétitions quarts, minu-
 tes et chronographes.
 Ouvrage fidèle. 5081
 Adresser les offres au bureau du
 Journal sous chiffre **M. A. 22.**

ON CHERCHE
 fournisseurs capables pour **Etuis**
de montres. — Adresses sub
L A 4438 par (Ma 4840 L) 5082
Rodolphe Mosse, Zurich.



Installations pour montres
 depuis les plus simples jusqu'aux plus élégantes
Installations de magasins
 pour
 Boulangeries, Charcuteries, etc.
 Dessins généraux et projets spé-
 ciaux, avec un devis des frais, sont
 toujours et de suite à disposition
 des intéressés. Expérience de beau-
 coup d'années. — Livraison possi-
 ble dans quelques jours. — Nous
 fournissons aussi (M. 5110 Z)
**Lettres en zinc et cristal dor-
 rées, enseignes en émail**
 et d'autres. 4715
Suter-Strehler & Cie, Zurich.

2^{me} édition du
Livre d'Or

Volume complet
 formé par les 385 photographies
 de la 1^{re} édition et 165 photo-
 graphies nouvelles de patriotes
 de 1848 (42 planches).
 Prix fr. 8.- franco toute la Suisse

Supplément à la 1^{re} édition
 formé par les 165 photographies
 nouvelles, soit 12 planches re-
 liées en une couverture illustrée.
 Prix fr. 3.- franco toute la Suisse.
 Le 10% du prix de vente sera
 versé au Fonds cantonal des épileptiques.

R. HAEFELI & C^{ie}, impr.-édit.
Chaux-de-Fonds



A VENDRE d'occasion pour EXPOSITION

une grande et belle **Vitrine** horizontale, forme pupitre double, en chêne avec filets or.

Dimensions du meuble :

longueur 2 m. 60
 largeur 2 » —
 hauteur 0 » 90 à 1 m. 20.

Surface de chacune des deux vitrines :
 2m50 × 1m

S'adresser à l'Usine genevoise de Dégrossissage d'or,
 à Genève. 5037

MAURICE RUEFF

Successesseur de RUEFF FRÈRES

66, Rue Léopold Robert CHAUX-DE-FONDS Rue Léopold Robert, 66

Montres à clef et remontoirs or, argent et métal
 en tous genres et pour tous pays

**Assortiment complet
 en petites montres or pour dames.**

Genres courants et fantaisie 4857

Horlogerie compliquée

Spécialité de Grande Sonnerie système perfectionné et breveté + 6835
 simple ou avec toutes les complications, soit :

Carillons, chronographe, chronographe compteur, rattrapante
 quantième simple ou perpétuel, automates. Fonctions irréprochables.

Rouage silencieux



Calibre déposé
 Verre et saronnette 12 à 20 lig.

CÉSAR RACINE

Avenue du Nouveau Collège, **LOCLE, Suisse.**

Médaille d'or, Exposition nationale suisse, Genève 1896 4672

COMPTOIR TH. ECKEL

J. J. LAULY

- FONDÉ EN 1858 -

Renseignements commerciaux, Adresses, Contentieux et Recouvrements

BALE - BRUXELLES - LYON - ST-LOUIS

Recommandé à différentes reprises par le Ministre du Commerce en France

— Relations avec tous les pays du Monde —

Universellement apprécié par son excellente organisation, ses
 grandes relations et son travail loyal et consciencieux.

Tarif franco sur demande 4648

Société d'Horlogerie de Granges (Suisse)
E. Obrecht, successeur
FABRIQUE DE FINISSAGES
 à clef et remontoirs de 11 à 23" dans tous les genres
 Spécialités pour l'Angleterre, l'Amérique et les Colonies
 Remontoirs et pièces à clef et à cercele.
 4495 demi-calotte et calotte pleine
Bien noter l'adresse.

Fabrique d'Horlogerie
 FONDÉE EN 1858
DITISHEIM & Co
 Successeurs de Maurice DITISHEIM
Chaux-de-Fonds
 MONTRES REPÉTITIONS 64, Rue Léopold Robert
 AVEC TOUTES COMPLICATIONS
 BEAU CHOIX DE MONTRES PARURES
 MONTRES OR POUR HOMMES - MONTRES FANTAISIE POUR DAMES

**Machines et Outils de Précision
 pour Horlogers**

J. Schneebeili

Genève — St-Jean — Genève

Spécialités de machines à sertir perfectionnées.

Machines à tailler — machines à fraiser — machines automatiques à faire les carrés et à décoller — machines américaines à polir et adoucir — tours à tourner — taraudeuses, perceuses, etc., etc.

Pan et devis sur demande. (H 7210 X) 5046

FABRIQUE D'HORLOGERIE
LOUIS MULLER & Co
 MAISON FONDÉE EN 1854
 MARQUES DE FABRIQUE
 MARS - DIDO
 SPÉCIALITÉS
 NOUVEAUTÉS
 FANTAISIE
 Adresse Télégraphique
 MEUNIER - BIENNE
 TÉLÉPHONE
BIENNE
 SUISSE

Fabrication d'horlogerie pour tous pays

JULES JUNOD, SONVILLIER (SUISSE)

Montres or, argent, acier et métal

Remontoirs de 9 à 19 lig., Cylindre

Spécialité de genres anglais à clef et remontoir

Pièces fantaisie, cœurs, carrées, feuillages et octogones, etc. en
 10 et 11 lig., or, argent et acier. 4771